



## Ouverture exceptionnelle le samedi

Par **GOMES Franck**, le 27/11/2017 à 09:44

Bonjour

Je souhaite savoir quelles sont les obligations de l'employeur pour ouvrir une entreprise un samedi (alors que le cycle habituel est du lundi au vendredi) avec uniquement entre 20 et 30 intérimaires.

A t il des obligations en terme de sécurité (incendie, premiers secours...) même si ce n'est qu'un travail administratif.

Merci de votre réponse cordialement

Par **P.M.**, le 27/11/2017 à 13:11

Bonjour,

A priori, les même moyens de sécurité devraient être mis en oeuvre s'ils ne concernent que l'entreprise...